COMMISSION FOOTBALL LOISIR

Procès-Verbal n° 9

Réunion du **mardi 20 octobre 2026**

Président	:	M. Julien LE DORAN
Secrétaire	:	Mme Cathy DARDON
Présent	:	M. Georges PEZZOLI

ORDRE DU JOUR

- Correspondances

CORRESPONDANCES

- **54ème R.A** : Correspondant adjoint : Kylian KURDJIAN, 06 37 80 74 94
- **US OLLIOULAISE** : Joueur avec double licence.
- **M. Yanis BENGANA** : Demandant des contacts des clubs du championnat loisir. Le président répondra

INFORMATIONS

PLANNING – CRENEAUX HORAIRES DES INSTALLATIONS – COORDONNEES DES RESPONSABLES
Les clubs connaissant déjà les lieux, jours et heures de leurs matchs ainsi que les coordonnées des responsables d'équipes doivent nous les communiquer le plus rapidement possible.

INSTALLATIONS SPORTIVES :
Les terrains et installations sportives doivent satisfaire aux dispositions légales et aux Règlements Fédéraux et Régionaux en vigueur. Les clubs disputant les championnats Loisirs doivent disposer pleinement d'une installation classée par la F.F.F. au niveau T7 minimum et pour l'éclairage au niveau E7 minimum. Cette dernière disposition sera intégrée au Règlement du Football Loisir.

DOUBLES LICENCES

Les clubs ayant des joueurs possédant une double licence « libre / Loisir » ou « Loisir / Futsal » doivent communiquer les noms, numéros de licence et clubs d'appartenance de ceux-ci « même s'ils font partie du même club » au secrétariat du District par mail à secretariat@var.fff.fr

Possibilité pour Les clubs d'avoir deux doubles licences, l'une pour un joueur de champ, l'autre pour un gardien de but en précisant le nom du licencié. Celui-ci doit être déclaré par le club à la Commission (PV n° 6 du 30.09.2025)

S.C. LA RESERVE : M. GUEMOUD Riad licence n°1746227964, joueur libre à « CUERS PIERREFEU » et joueur loisir à « SC LA RESERVE » et M. CHADLI Ismahin, licence n°1746215550, joueur libre à « SANARY » et joueur loisir à « SC LA RESERVE »

A.S. SIBLAS : M. MONTOYA Fabien licence n°176233995, joueur libre à « A.C. TOULON » et joueur loisir à « AS SIBLAS » en qualité de gardien et M. PELISSIER Shaun, licence n°2544358977, joueur libre à « CUERS PIERREFEU » et joueur loisir à « AS SIBLAS » en qualité de joueur de champ.

US OLLIOULAISE : M. DESCAREGA Toni licence n°1766232132, joueur libre à « AC TOULONNAIS » et joueur loisir à « US OLLIOULAISE » et M. LASNIER Lucas licence n°2543607249, joueur libre et joueur loisir à « US OLLIOULAISE »

US CUERS PIERREFEU : M. GOUFFET Michel licence n°1726245600, joueur libre et joueur loisir à « US CUERS PIERREFEU »

CRENEAUX HORAIRES DES CLUBS

TOUTES MODIFICATIONS DOIVENT ETRE COMMUNIQUEES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

N° CLUB	*NOM DU CLUB*	*REFERENT*	*JOUR / HEURE*	*LIEU*
881475	A.S. SIBLAS	Marco METAGLIA 06 61 40 22 93	Lundi 20h00	Stade Saurin TOULON 831371801
560686	ASPTT LA CIOTAT	Stéphane OZSELERCIYAN 07 61 89 11 14	Vendredi 20h30	Stade V. Magri LA CIOTAT 130290202
503092	S. O. LONDAIS	Jerôme SAINT DIDIER 06 20 61 73 95	Jeudi 21h00	Stade Guillaumont LA LONDE 830710101
536133	ET. CLARET MONTETY	Nicolas RIEUVERNET 06 50 62 19 98	Lundi 20h00	Stade des Lices TOULON 831370501
844509	SP. C. LA RESERVE	René TAGLIAFICO 06 13 02 13 54	Lundi 20h00	Ferme des Romarins TOULON 831371101
545621	US CUERS PIERREFEU	Florian FEDERICI 06 24 30 29 79 Christophe OTTONELLI 06 09 85 93 70	Jeudi 21h00	Stade Loulou Gaffre PIERREFEU 830910101
547578	US CADIERENNE	Stéphane PELEGRINO 06 28 56 21 45	Jeudi 21h00	Stade Gilbert Itrac LA CADIERE 830270101
521055	US OLLIOULAISE	Gérôme GIANA 06 62 95 41 52	Lundi 20h00	Stade Piemontesi OLLIOULES 830900101
866273	54ème R.A.	Vincent SETHAM 07 81 23 95 89	Lundi 19h30	Stade du Golf Hôtel HYERES
566142	Olympique SIX-FOURS LE BRUSC	Robert BUTTIGIEG 06 98 18 25 49 René Paul CLAUZEL 06 77 82 12 37	Jeudi 20h30	Stade Baptiste 2 SIX-FOURS 831290102

CONTACTS

Le Président : M. Julien LE DORAN, portable 06 81 89 36 41
Désignation des arbitres : M. Georges PEZZOLI, portable 06 74 90 63 20

Prochaine Réunion
Le mardi 27 octobre 2026

Le Président : **Julien LE DORAN**
La Secrétaire : **Cathy DARDON**